



COMPTE-RENDU

REUNIONS TERRITORIALES → EPINAL – LE 29 JANVIER 2018

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional pour l'Aménagement, le

Développement Durable et l'Egalité des Territoires (SRADDET), la Région Grand Est a souhaité débuter l'année 2018 par un temps fort de concertation au sein des territoires sur la stratégie du SRADDET.

Cette étape clé de partage, d'échanges et de consolidation du projet s'est déroulée en 13 rencontres territoriales qui avaient pour objectifs de :

- ✓ Diffuser largement la synthèse du diagnostic du SRADDET et partager une vision commune des atouts, des potentialités et des enjeux du Grand Est.
- ✓ Présenter le projet de stratégie du SRADDET en 40 objectifs, élaboré grâce
 - au travail de co-construction en séminaires et aux contributions écrites reçues.
- ✓ Enrichir les objectifs par une approche territoriale dans une cadre participatif.
- ✓ Annoncer les étapes suivantes d'élaboration du fascicule, document de mise en œuvre des objectifs à travers des règles et des mesures d'accompagnement.

La réunion territoriale tenue à Epinal a rassemblé 95 personnes principalement élus des EPCI, SCOT, Pays, Départements et Communes ainsi que des représentants professionnels et associatifs.



Accueil:

Michel Heinrich introduit la rencontre territoriale en sa qualité de Maire d'Epinal, et salue la démarche engagée par la Région qui permet, dans un souci de proximité, à chaque territoire d'échanger sur ce futur Schéma régional qui encadre tous les schémas et documents d'urbanisme locaux et vise à répondre aux enjeux de développement des territoires. Bien qu'il s'agisse d'une démarche et obligation réglementaire, ce processus suscite une réelle adhésion au niveau local, comme le montre l'investissement de l'ensemble des territoires dans les contributions et les séminaires organisés.



Monsieur le Maire rappelle un certain nombre d'enjeux fondamentaux qui doivent être au cœur de ce schéma :

- ✓ Le maintien d'un équilibre dans l'armature urbaine régionale, à la fois par la consolidation des pôles structurants (lutte contre la vacance et les friches) et par le désenclavement des espaces ruraux ;
- ✓ La création et la concentration des richesses dans le réseau de villes, grandes et moyennes, et la redistribution bénéfique vers les espaces ruraux par des objectifs de péréquation ;
- ✓ La prise en compte de la structuration des équipements et des services sur le territoire et l'anticipation de leur vieillissement ;
- ✓ L'enjeu central du développement économique au cœur des territoires, avec l'idée de faire
 preuve de résilience, comme le territoire spinalien a pu le montrer par un appui aux savoirs
 locaux et le développement de nouvelles filières (image numérique, écologie industrielle Green
 Vallée et French Tech).
- L'enjeu des mobilités et des transports, au moins aussi important, afin de permettre aux citoyens et acteurs du territoire de se déplacer mieux au sein de l'espace régional et de faciliter l'accessibilité de la région depuis les espaces alentours (bassin parisien, Luxembourg, Suisse, Allemagne). Une vigilance particulière doit être apportée, face à la commission Duron qui doit définir les priorités sur le plan national, au portage des projets de la région Grand Est et à la résolution de certaines problématiques majeures, notamment au niveau du sillon Lorrain. La modernisation de l'axe Epinal-Belfort est une première étape importante qu'il s'agit de poursuivre avec une réflexion avec la Suisse sur la liaison avec Bâle. Il est également nécessaire d'améliorer les dessertes vers Paris et Lyon. De même, le traitement des « zones blanches ferroviaires » est tout aussi important que celui des « zones blanches numériques » et la mise en place de bus n'est pas à la hauteur d'une offre ferroviaire en termes de services. Globalement ces questions de mobilité sont au cœur des enjeux d'attractivité du territoire et peuvent mettre en péril l'image de nombreux espaces régionaux.
- ✓ L'intégration du territoire régional dans les dynamiques transfrontalières, par une meilleure coopération avec les territoires voisins, et pour pouvoir bénéficier des opportunités en termes de développement et d'équilibre des territoires.
- ✓ Le soutien à apporter aux projets et aux dynamiques touristiques du Grand Est, et plus spécifiquement l'intégration de l'espace Vosgien dans les parcours touristiques régionaux, pour accompagner les nombreux efforts développés autour du tourisme dans les Vosges.
- ✓ La lutte contre le changement climatique, sur laquelle le SCoT et la Communauté d'Agglomération d'Epinal ont développé de nombreux projets : réseaux de chaleur- bois avec l'ambition d'être autonome en 2050, réduction de 15% des émissions de GES et de 23% de la consommation énergétique.



Démarche et Calendrier

Martine Lizola, Présidente de la Commission « Aménagement du territoire » de la Région Grand Est et Co-Présidente du COPIL SRADDET, présente ensuite les modalités et le calendrier d'élaboration du SRADDET. Il rappelle notamment que le SRADDET a pour objectifs de :

- ✓ Mettre en cohérence, simplifier et articuler au sein d'un document unique de nombreux schémas régionaux préexistants. Il s'agit donc d'un document intégrateur et multithématique.
- ✓ Structurer l'aménagement et le développement de la Région autour d'axes forts et d'une stratégie définie pour 25-30 ans et partagée avec l'ensemble des acteurs. Pour ce faire, la Région a mis en place un large dispositif de concertation. La participation importante observée lors des séminaires organisés au 2ème trimestre 2017 (2 500 personnes mobilisées au total) et annoncée sur les rencontres territoriales permet en effet à la Région de co-construire des objectifs et des règles à la hauteur des ambitions du Grand Est et compatibles avec les projets locaux. Par ailleurs, des temps de contributions directes par courrier ou en ligne sont organisés pour permettre une expression plus individuelle et ciblée.
- ✓ Définir des règles communes sans pour autant créer de tutelle dans le respect du principe de subsidiarité. Le SRADDET est en effet un document opposable avec, pour les SCOT, PLU, Chartes de PNR, PDU et PCAET, un rapport de prise en compte des objectifs et de compatibilité aux règles générales.

Présentation du projet de diagnostic et des enjeux

Les principaux enseignements du diagnostic, réalisé à partir des contributions, des premiers temps de concertation et des expertises techniques mobilisées dans la démarche, sont ensuite présentés par la Région. Pour plus de détails, se reporter à la synthèse distribuée et au support de présentation projeté, les deux étant accessibles en ligne.

Présentation de la stratégie en 3 axes et 40 objectifs

Puis, dans une volonté de co-construction du SRADDET avec les acteurs des territoires, l'essentiel de la rencontre est consacré à la présentation et aux échanges autour des 3 axes et 40 objectifs du projet de stratégie régionale proposé.



Axe 1 Grand Est, terre de coopérations, solidaire et européenne

Entièrement fibrée, maillée de réseau de transport et d'énergie, traversée par des corridors écologiques, la région Grand Est est bien structurée. Ses centralités urbaines fonctionnent en réseau et optimisent les échanges. Espace de coopération, elle incarne le fait européen.

Nos territoires connectés

Le Grand Est renforce son attractivité en consolidant ses réseaux numériques, énergétiques, écologiques et de transports. Le développement des pôles urbains en lien avec leurs territoires d'influence et des interconnexions avec les régions voisines et les pays frontaliers permet à la région d'être mieux structurée, au service de ses habitants.



- Connecter chaque habitant et chaque entreprise au très haut débit et développer les usages du numérique
- 2 Structurer les territoires et consolider l'armature urbaine
- 3 Pérenniser les infrastructures de transport, en particulier son réseau capillaire secondaire
- 4 = Préserver et reconquérir les corridors écologiques (trame verte et bleue)
- 5 . Adapter les réseaux de transport d'énergie (électricité et gaz)

Une même ambition pour chaque territoire

Le développement des solidarités et des réciprocités entre les territoires permet une meilleure cohésion régionale. Des coopérations renforcées où chacun a sa place donneront lieu à un rééquilibrage harmonieux notamment pour le désenclavement des secteurs ruraux.

- Rechercher les solidarités interterritoriales en s'appuyant sur les spécificités des territoires
- 7 Développer les solidarités amont/aval et urbain/rural dans la gestion de l'eau
- B Désenclaver les territoires isolés et gommer les effets frontières



Une mobilisation collective



Le devenir de nos territoires se fera par la mobilisation de l'ensemble des acteurs et des citoyens de la région. Il s'agit, dans tous les domaines d'action, de favoriser la coopération, l'expérimentation et l'engagement à tous les niveaux de décision.

- 9 = S'ouvrir sur le monde, renforcer toute forme de coopération et expérimenter
- 10 Organiser les gouvernances dans les grandes thématiques du schéma
- 11 Associer les acteurs du territoire dans la mise en œuvre de cette stratégie
- 12 Améliorer la connaissance, sensibiliser et encourager l'implication du citoyen



PROJET



→ Questions/remarques sur les représentations cartographiques du SRADDET :

- Un participant souhaite que le bassin de la Saône soit représenté sur les cartes projetées lors de la présentation.

Réponses : Cette remarque est prise en compte.



→ Questions/remarques sur les transports et mobilités :

- Concernant la mobilité fluviale sur le sud de la région, un participant s'interroge sur la problématique de la liaison entre la Moselle et la Saône et souhaite savoir où en est le projet.

Réponses: La Région note cette problématique.

- Par ailleurs, des interrogations sont formulées sur la ligne ferroviaire Epinal-Belfort qui apparaît délaissée et en sous-investissement. Il apparaît nécessaire d'empêcher que cette ligne ne ferme car elle constitue un axe important pour la région, reliant Epinal au TGV, à la Suisse et à l'Italie. Il faudrait également prendre en compte la possibilité d'une liaison directe avec Belfort et le TGV, sans rupture de charge, ce qui permettrait de se rendre directement dans le sud de la France. Enfin, d'autres éléments doivent être ajustés, tels les horaires qui empêchent la coordination et peuvent donc être dissuasifs, ou encore le matériel roulant qui pourrait être renouvelé par un matériel bimodal permettant de traverser le sillon Lorrain et de relier au TGV sans besoin d'électrifier la voie.

Réponses: La Région partage la nécessité d'empêcher la fermeture de lignes qui sont ensuite très difficiles à réouvrir. S'il y a eu beaucoup d'investissements sur la ligne Epinal-Belfort, celle-ci reste peu fréquentée, ce qui nécessite de trouver une autre solution. En effet, la Région doit préserver l'opportunité que représente cette ligne pour les liaisons vers le sud de la France et les autres pays européens. La Région estime donc qu'il faut mener des études afin d'envisager la rénovation de ces lignes et les rendre plus performantes et attractives.

- Un participant souligne par ailleurs qu'il est nécessaire de prendre en compte le fait qu'une partie de la population restera à l'écart des grands points de transports. Il y a donc une réflexion à mener pour étudier les possibilités de connecter ces personnes aux transports par des services de mobilité adaptés, de type transport à la demande, sans que cela ne représente un coût trop important. Concernant les transports à grande vitesse, il estime que le TGV doit irriguer l'ensemble du territoire et que cela passe par la réalisation de quelques tronçons de TGV permettant de réaliser des gains de temps approchant la demi-heure.

Réponses: La Région estime qu'il est difficile d'apporter des solutions de transports sur l'ensemble du territoire, et qu'il s'agit donc d'imaginer de nouvelles solutions (autopartage, etc.). Concernant le TGV, la Région a adopté une motion en faveur du maintien des dessertes pour les villes moyennes. Pour les lignes les plus en difficulté, un plan de 35 millions € a été décidé afin de rattraper le sous-investissement qu'elles ont subi. Il faut cependant réfléchir à de nouveaux modes de gestion pour ces lignes, par exemple par le biais de l'ouverture à la concurrence, afin de permettre leur maintien et leur entretien. Enfin, la Région va accompagner les EPCI dans un travail sur la question de l'autopartage et de la mobilité électrique et ainsi favoriser le développement économique des territoires. Concernant la mobilité électrique, la Région souhaite développer les bornes de recharges et réfléchir à un plan de déploiement qui permettrait d'homogénéiser la couverture territoriale.

→ Questions/remarques sur le numérique :

- Il est précisé que le niveau d'illettrisme en France est de 15% et que 30% de la population n'est pas capable de se servir d'internet. Il est donc nécessaire de développer les services de proximité pour le numérique et un accompagnement pour diffuser ces usages par le biais des



associations ou de services, tels que des écrivains publics, afin d'éviter d'isoler davantage une partie de la population.

- Un autre participant estime que, sur cette question du numérique, il s'agit de s'appuyer sur le maillage des maisons de services au public, et permettre de les accompagner avec des financements multiples Etat/Région/Intercommunalité.



Réponses: La Région est entièrement d'accord avec ces constats et estime qu'il faut empêcher une rupture culturelle vis-à-vis du numérique. Pour cela, la Région doit travailler avec les Départements et les acteurs locaux afin de réfléchir aux politiques publiques adaptées, en envisageant non seulement les canaux de diffusion mais aussi les contenus du numérique.

→ Questions/remarques sur la gestion de l'eau :

- Un participant souligne que les problématiques sont différentes entre les fleuves et les cours d'eau rapide, ce qui requiert une prise en charge de proximité, différenciée.

→ Questions/remarques sur l'énergie :

- Concernant la problématique de l'énergie et de son transport, un participant note qu'il y a deux enjeux importants : le raccordement des ENR (éolien, solaire, etc.) au réseau, et l'alimentation des bornes de recharge électrique réparties sur le territoire.

→ Questions/remarques sur le patrimoine :

- La nécessité de protéger le patrimoine, en conservant le foncier et les espaces patrimoniaux remarquables, sans les aliéner, est également soulignée.

Réponses : La Région prend en note toutes ces remarques.



Axe 2 Grand Est, terre de richesses et de savoir-faire

Riche de ses territoires variés, la région Grand Est développe son économie locale en conciliant compétitivité, efficacité énergétique et qualité environnementale. Elle se positionne sur les filières durables et l'excellence de ses produits. Elle attire par son patrimoine culturel et naturel qu'elle valorise et préserve. Elle offre à ses habitants bien-être et qualité de vie pérenne.

Nos ressources, moteurs de l'économie locale



Le Grand Est met à profit les ressources et les savoir-faire spécifiques de son territoire. Ces richesses sont valorisées et développées durablement dans le respect des enjeux écologiques.

- 13 Créer les conditions favorables au développement économique territorial
- 14 . Conforter l'agriculture de demain productive et de proximité
- 15 Valoriser la ressource en bois avec une gestion multifonctionnelle des forêts
- 16 Développer le mix énergétique avec les énergies renouvelables
- 17 = Généraliser les rénovations énergétiques du bâti
- 18 Valoriser les plateformes de transport multimodales (notamment le fluvial)

Une belle région où il fait bon vivre

Les richesses de notre territoire, paysagères, culturelles, patrimoniales ainsi que la qualité de vie qu'il offre, constituent des atouts à promouvoir pour faire rayonner le Grand Est.

- 19 Véhiculer une image positive du Grand Est, un récit commun
- 20 Développer le tourisme en valorisant nos spécificités territoriales
- 21 Miser sur la culture comme un des facteurs d'attractivité des territoires
- 22 = Renforcer l'offre de santé et valoriser l'offre sportive et de nature
- 23 Optimiser les services de proximité et leur accès (mobilité, numérique)



Une nature préservée et valorisée pour les générations futures

C'est une responsabilité majeure du Grand Est, à l'égard de ses habitants et des générations futures, de préserver le patrimoine naturel spécifique de notre région, sa ressource en eau, sa biodiversité, ses espaces.



- 24 = Améliorer la qualité de l'air et de l'eau en lien avec la santé
- 25 Gérer la quantité de la ressource en eau
- 26 Préserver le patrimoine naturel, les paysages et les fonctionnalités des milieux
- 27 = Économiser le foncier
- 28 Adapter les capacités et la localisation des installations de traitement des déchets



PROJET



→ Questions/remarques sur l'énergie :

- Concernant le développement éolien, il convient de prendre en compte les espaces à protéger, sans empêcher tout développement de projets dans les Vosges. En effet, si les dossiers sont complexes à monter et peinent à se concrétiser, les projets ne peuvent pas être gelés sur l'ensemble du territoire. Il s'agirait donc de réaliser un schéma de



développement éolien à l'échelle de la nouvelle région afin de prendre en compte les spécificités du territoire, les espaces à préserver et permettre un développement maîtrisé de l'éolien.

Réponses : La Région n'est pas contre l'idée de retravailler sur un schéma éolien mais se posent alors des questions d'ordre juridique car de nombreux schémas ont été retoqués. Actuellement le climat est favorable et permet d'envisager de nouveaux développements car il y a moins de recours, les bonus participatifs permettent une plus grande rentabilité des projets éoliens et l'armée de l'air a réduit ses zones d'emprises qui faisaient auparavant obstacle au développement éolien dans certains espaces. De même, une réflexion et un débat doivent pouvoir être engagés sur la participation financière autour des projets éoliens, particulièrement des communes limitrophes des projets afin que les recettes fiscales soient partagées.

→ Questions/remarques sur l'agriculture :

- Un participant s'interroge sur la signification du terme « agriculture productive ».

Réponses: L'agriculture productive correspond à une agriculture capable de répondre aux besoins de l'industrie agro-alimentaire. Deux schémas régionaux sont élaborés, un schéma sur l'agriculture productive et un schéma sur les circuits courts agro-alimentaires. La Région juge qu'il faut encourager le remembrement des parcelles agricoles directement sur le terrain, et non pas via une cartographie, et encourager les bordures naturelles pour découper les parcelles, par exemple avec des haies bocagères. La Région souhaite également encourager les installations locales d'agriculteurs et développer les exploitations sur le territoire régional.

- Concernant la préservation du patrimoine naturel, un participant estime qu'il est nécessaire de mettre en œuvre une mesure coercitive permettant d'éviter la destruction des haies bocagères.
 Il s'agit d'un objectif important, car dans le cadre d'aménagement foncier ou de projets, il est parfois difficile d'empêcher la destruction des haies lors des travaux, d'où la nécessité d'être plus strict dans la règlementation.
- Au sujet du développement de l'énergie hydraulique, un participant souligne que même si le Rhin n'est pas exploitable pour des projets d'énergie hydraulique, il existe de réelles capacités et potentialités dans les Vosges et au sein du bassin d'Epinal. Cependant, à l'heure actuelle, les contraintes sont trop importantes et pèsent sur des développements potentiels.
- Il est également indiqué que, dans les Vosges, les têtes de bassin sont très développées et riches, notamment en termes de population salmonicole, et représentent un potentiel touristique important. Par conséquent, afin de ne pas dégrader les cours d'eau et les zones humides, les projets hydrauliques peuvent être développés en réutilisant et valorisant d'anciens bras d'eau. Il s'agit cependant d'évaluer le débit moyen de chaque cours d'eau afin de concentrer les projets là où le débit est suffisant (les cours d'eau de moins d'un mètre de large étant inutilisables).

Réponses : Effectivement, la Région estime qu'il faut évaluer ce potentiel avec discernement, afin de valoriser les opportunités sans dégrader les espaces naturels et zones humides.



- Axe 3 Grand Est, terre d'innovations et de solutions durables

Tournée vers l'avenir, créative et audacieuse, la région Grand Est organise les mobilités de demain et œuvre pour un urbanisme renouvelé où vivre ensemble porte ses fruits. Ses citoyens sont acteurs des changements et contribuent à un développement durable et exemplaire.

De nouveaux comportements pour respecter la planète

En matière d'aménagement, d'urbanisme et d'habitat, le territoire évolue et fait appel à la responsabilité de tous. Dans cette dynamique de transition, de nouvelles pratiques et des modes de vie qui tiennent compte des grands enjeux environnementaux sont à adopter.

- 29 Optimiser le foncier et respecter les corridors écologiques
- 30 = Paire du renouvellement urbain de qualité et résilient aux risques et au changement climatique
- 31 Mettre les mobilités au cœur de l'urbanisme
- 32 Adapter l'habitat aux dynamiques, aux modes de vie et généraliser les rénovations énergétiques
- Responsabiliser le citoyen, encourager les démarches participatives et les dialogues interculturels, interreligieux, intergénérationnels



Pour faire face aux mutations profondes, telles que le changement climatique et la révolution numérique, des solutions innovantes et durables sont mises en œuvre. Elles renouvellent nos modèles de production, de consommation et de gestion des déchets.

- 34 Promouvoir l'économie circulaire pour limiter le gaspillage des ressources, des matières premières et des énergies
- 35 = Réduire, recycler et valoriser les déchets et diminuer l'exploitation des ressources
- Rechercher l'efficacité énergétique industrielle et accompagner l'économie verte
- 37 Anticiper les impacts du changement climatique et accompagner les mutations des bassins industriels et l'agriculture de demain
- 38 = Réinventer le modèle économique des transports et préparer ses évolutions

Des mobilités réinventées et responsables

Pour que tous les habitants bénéficient de facilités de déplacement sur l'ensemble du territoire régional, l'offre de mobilité s'appuie sur des choix diversifiés et complémentaires. La mobilité répondra aussi

aux enjeux des flux de marchandises avec des transports plus propres et durables.

- 39 = Promouvoir les mobilités nouvelles,
- 40 Devenir une référence en matière de logistique de demain







PROJET



→ Questions/remarques sur le renouvellement urbain :

Concernant le renouvellement urbain, un participant pointe la nécessité pour les petites communes d'être aidées et accompagnées afin d'utiliser les leviers d'actions permettant de récupérer et reconfigurer des terrains sur leurs territoires. L'élaboration d'un SCoT permet d'envisager ces questions mais ne permet pas l'intervention sur le foncier.



Réponses: En effet, la Région est consciente qu'il faut mettre en place des moyens juridiques permettant d'aider les communes sur cette question.

→ Questions/remarques sur la démocratie participative :

 Au sujet de la démocratie participative, il est précisé que de nombreuses commissions mobilisent des acteurs de façon bénévole dans chacune des communes, et il pourrait être intéressant de remettre les membres de ces commissions au cœur de la démocratie participative avant d'élargir la participation citoyenne à d'autres publics.

Réponses : La Région est d'accord sur ce principe et considère qu'il faut faire vivre la démocratie participative localement.

- Le double constat d'une participation citoyenne faible et d'une montée du populisme est dressé. Il serait donc intéressant d'inclure la question de la participation de façon transversale dans le SRADDET et de l'impliquer sur les différentes problématiques du schéma.

Réponses: La Région considère que la concertation est importante, particulièrement pour un schéma aussi central que le SRADDET. La première phase de concertation permet aux territoires, élus et services, de s'exprimer sur les grands objectifs régionaux, et la deuxième phase inclura les citoyens afin de recueillir leurs avis sur le travail engagé. La concertation est donc une exigence bien prise en compte et toutes les collectivités sont engagées dans ces processus.

→ Questions/remarques sur la formation professionnelle :

- Un participant demande si la problématique de la formation professionnelle est abordée dans le SRADDET.

Réponses : Cette question relève du SRDEII et du CPRDFOP.

→ Questions/remarques sur les transports :

- Concernant les projets de transport, la position de la Région vis-à-vis du projet de contournement ouest de Strasbourg, actuellement en réflexion, est interrogée.

Réponses: La Région soutient le projet car il s'agit d'une infrastructure vitale pour le territoire. Néanmoins, il s'agit d'un projet financé à 100% par des fonds privés et donc pour lequel aucune subvention n'est accordée.



→ Questions/remarques sur la rénovation énergétique :

- Un participant souhaite recueillir des informations sur le projet de SEM Oktave, organisme de tiers-financement à l'échelle régionale, et sur la position de la Caisse des dépôts qui doit accompagner le projet.



Réponses: La Région considère ce dossier comme très important car cette SEM représente l'outil majeur de la Région pour faire progresser son ambition en matière de rénovation énergétique et s'attaquer au gisement d'économies d'énergie. La Caisse des dépôts est un partenaire de la région qui participe à la création cette SEM.

Résultats des questionnaires individuels

Des questionnaires individuels permettant à chaque participant d'exprimer son accord avec les objectifs proposés et de les commenter ont été distribués. Parmi les 25 questionnaires recueillis sur cette réunion, les objectifs sont partagés à 79% (contre 76% à l'échelle de toutes les réunions territoriales), 2,1% (3,3%) des réponses concernent un objectif non partagé et 18% (20,7%) ne se prononcent pas.